

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITÉES PAR LE MAIRE, GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, je vais tout d'abord vous faire passer le registre des délégations que vous m'avez données, en vertu de la loi de décembre 1970.

Voici le compte-rendu des opérations effectuées à ce jour :

ARRETE N° 57, en date du 19 FEVRIER 1973, relatif au paiement à Me VINSON d'un mémoire concernant l'affaire "COMMUNE de SAINT-DENIS contre MOUTOUSSAMY et autres". - Montant de la dépense : CINQUANTE MILLE Francs CFA (50 000 Frs CFA). (délibérations du Conseil Municipal des 12 AOUT 1968, 28 AOUT 1970 et 10 AOUT 1972).

ARRETE N° 58, en date du 19 FEVRIER 1973, relatif au paiement à Maître GALLAND, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, d'un mémoire concernant l'affaire "COMMUNE de SAINT-DENIS contre MOUTOUSSAMY et autres". - Montant de la dépense : MILLE CINQ CENTS Francs (1 500 Frs, soit 75 000 Frs CFA). (délibérations du Conseil Municipal des 12 AOUT 1968, 28 AOUT 1970 et 10 AOUT 1972).

ARRETE N° 59, en date du 19 FEVRIER 1973, relatif à la prise à bail par la Commune de Saint-Denis du logement n° 35 Tour Mazagran, appartenant à la S.I.D.R., pour une durée de 12 ans, à compter du 1er Janvier 1972.

ARRETE N° 60, en date du 20 FEVRIER 1973, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements RAVATE pour l'acquisition de diverses fournitures au titre de l'année 1973. - Montant de la dépense : SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS (7 480 000 Frs CFA).

ARRETE N° 61, en date du 21 FEVRIER 1973, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements de PALMAS, pour l'acquisition de diverses fournitures au titre de l'année 1973. - Montant de la dépense : SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS (7 480 000 Frs).

ARRETE N° 63, en date du 21 FEVRIER 1973, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et Madame Laure MOUZON, décoratrice, pour la décoration du Groupe Scolaire du CHAUDRON S.I.D.R. II. - Montant de la dépense : UN MILLION SEPT CENT VINGT MILLE FRANCS (1 720 000 Frs CFA).

ARRETE N° 64, en date du 22 FEVRIER 1973, pour la passation d'un marché de gré à gré entre la Commune de Saint-Denis et l'Entreprise CANADAS, pour la réalisation d'un dispensaire de type " 4 pièces " au Canal du Brûlé. - Montant des travaux : CINQ MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE DIX NEUF MILLE Francs, T.T.C. (5 779 000 Frs).

ARRETE-N°-66, en date du 27 FEVRIER 1973, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et la Maison RENAUT/REUNION pour la fourniture de DEUX (2) fourgonnettes vitrées + banquette (R. 2106) et UNE (1) R. 1123. - Montant de la dépense : UN MILLION SEPT CENT VINGT HUIT MILLE CINQ CENT TRENTE SIX Francs CFA (1 728 536 Frs CFA).

ARRETE N° 67, en date du 28 FEVRIER 1973, portant paiement d'avenants d'assurance pour extension de garantie sur différents véhicules communaux à la PRUDENCE AUTOMOBILE. - Montant de la dépense : DIX NEUF MILLE NEUF CENT SOIXANTE QUINZE Francs (19 975 Frs).

ARRETE N° 68, en date du 28 FEVRIER 1973, portant paiement de la prime d'assurance et d'une extension de garantie du 1er Janvier au 31 Décembre 1973 de divers véhicules communaux à la PRUDENCE AUTOMOBILE. - Montant de la dépense : UN MILLION HUIT CENT QUATORZE MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE Francs CFA (1 814 995 Frs CFA).

ARRETE N° 69, en date du 1er MARS 1973, relatif à la passation d'un contrat pour l'exploitation du BAR de la PISCINE du BUTOR.

ARRETE N° 70, en date du 1er Mars 1973, pour la passation d'un contrat d'entretien entre la Commune de Saint-Denis et la Maison S.A.M.A.T. pour l'entretien des postes téléphoniques de la Mairie de Saint-Denis. - Montant de la dépense : 92 620 Frs.

ARRETE N° 77, en date du 7 MARS 1973, relatif au paiement à Maître Paul LEMERLE d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant à Madame Jean MAUNIER. - Montant de la dépense : CENT SOIXANTE TREIZE MILLE DEUX CENT CINQ Frs CFA (173 205 Frs CFA) (délibération du Conseil Municipal en date du 19 JANVIER 1972.).

ARRETE N° 82, en date du 12 MARS 1973, relatif à la mise à la disposition de Monsieur FOCK-KINE d'un terrain communal pour l'implantation d'une fourrière.

ARRETE N° 83, en date du 13 MARS 1973, relatif au paiement à Me Roger VIDOT d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant à Mesdemoiselles GOPAL PANON. - Montant de la dépense : DEUX CENT QUARANTE CINQ MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT CINQ Francs CFA (245 785 Frs CFA) (délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mai 1972).

ARRETE N° 84, en date du 13 MARS 1973, relatif au paiement à Me Roger VIDOT d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant aux époux CAZANOVE ULYSSE. - Montant de la dépense : DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DIX Frs CFA (288 590 Frs CFA) (délibération du Conseil Municipal du 19 Janvier 1972.)

ARRETE N° 85, en date du 13 MARS 1973, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et l'ENERGIE ELECTRIQUE de la REUNION, pour le déplacement de la ligne 15 KV sur le terrain du groupe scolaire de Saint-François 7ème km. Montant des travaux : 1 890 955 Frs CFA.

ARRETE N° 86, en date du 15 MARS 1973, relatif au paiement à Me Jean MAS d'une note de frais pour l'acquisition par la Commune de Saint-Denis d'un terrain appartenant aux Consorts COMMINS. - Montant de la dépense : QUATRE CENT CINQ MILLE CINQ CENT QUARENTE Francs CFA (405 540 Frs CFA) (délibération du Conseil Municipal du 19 Janvier 1972).

ARRETE N° 87, en date du 20 MARS 1973, pour la passation d'un contrat d'honoraires entre la Commune de Saint-Denis et le Cabinet FRIZEL pour l'étude et la surveillance des travaux de construction de 25 classes économiques. - Montant de la dépense : 58 210 182 Frs CFA - honoraires de l'architecte : 1 915 317 Frs CFA.

ARRETE N° 124, en date du 21 MARS 1973, pour la passation d'un marché entre la Commune de Saint-Denis et les Etablissements Jules CAILLE, pour la fourniture de DEUX (2) FOURGON PEUGEOT J 7 PZ 20 (7041) - CU. 1800 kgs - moteur essence. Montant du marché : DEUX MILLIONS CENT CINQUANTE DEUX MILLE Francs CFA (2 152 500 Frs CFA)

ARRETE N° 127, en date du 23 MARS 1972, relatif au paiement à Mem VERDIN Florent du montant de la location de son immeuble pris à bail par la Commune à compter du 1er Mars 1973. - Montant de la dépense : CINQUANTE MILLE Francs CFA (50 000 Frs CFA). (délibération du Conseil Municipal)